

**Séance du 22 Décembre 2005**

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte rendu a été affiché à la porte principale de la Mairie.*

**-oOo-**

**PRESENTS** : Dr Grenet, Maire-Président ; MM. Etchegaray, Millet-Barbé, Labayle, Pommiez, Massé, Delas, Mme Dufrêne, MM. Gommez-Vaez, Saussié, Adjoint ; Mme Favoreu-Dumas, MM. Laroche, Trunet, Lozano, Mmes Ipharraguerre, Chevrel, Darmendrail, Lauqué, Bédarrides, MM. Escapil-Inchauspé, Melle Carreiro, M. Charrier, Mmes Doucet-Joyé, Levraud, M. Hontabat, Mmes Larran-Lange, Bisauta, Capdevielle, M. Casenave, Mme Lougarot, MM. Larralde, Sarhy, Conseillers Municipaux.

**ONT DONNE POUVOIR** : Mme Durruty à M. le Maire ; Mme Bordenave à Mme Ipharraguerre ; Mme Boé à Mme Chevrel ; Mme Chabaud-Massoni à M. Massé ; M. Causse à Mme Bisauta.

**ABSENTS** : Mme Jeambrun, M. Arandia.

**SECRETAIRE** : Mme Doucet-Joyé.

**OBJET** : PATRIMOINE – Avenants aux marchés Théâtre Municipal

M. MASSE présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Les travaux de restructuration du Théâtre sont en phase d'achèvement.

Après déshabillage ou démolition des anciennes structures il est apparu un certain nombre de problèmes qui ne pouvaient être appréhendés au départ (découverte de réseaux communs à la mairie et au théâtre qu'il a fallu spécialiser, piliers en pierre à conserver, appareillages intéressants en pierre dans les cages d'escaliers, alvéoles à reboucher, planchers à reprendre ...).

Il en découle des travaux modificatifs ou supplémentaires de démolitions, de gros œuvre, de charpente, d'électricité... ; par ailleurs il faut noter des plus values dues aux ajustements en termes de sécurité incendie, à la conservation de l'espace conciergerie, aux conseils et demandes supplémentaires de l'architecte représentant le Ministère de la Culture.

De légères modifications d'exigence esthétique viennent compléter ces ajustements normaux et nécessaires lors d'une intervention dans un bâtiment existant qui plus est enchâssé entre deux ailes de la mairie dont il a fallu assurer le bon fonctionnement durant tout le chantier.

Aussi souvent que possible des modifications générant des moins-values ont également été demandées aux entreprises.

Le tableau ci-après récapitule les plus et moins-values par lot et globalement (tous les prix sont en euros HT).

### **Lot N° 1 DESHABILLAGE / DEMOLITION - entreprise BDS**

Montant initial du marché.....203 100,18

Montant de l'avenant n° 1.....13 400,00  
(Transfert de démolitions attribuées par l'entreprise Cabrol à l'entreprise BDS)

A ceci doit s'ajouter la dépose du plancher bois pour rattrapage du niveau du grand salon dans l'ancien local bar pour un montant de .....990,00

Le montant cumulé des deux avenants est de .....14 390,00

Le montant du marché passe ainsi à .....217 490,18

Ce qui représente une augmentation totale de .....7,09 %

### **Lot N° 2 GROS ŒUVRE / MACONNERIE / PIERRE / FONDATIONS SPECIALES - entreprise FAURE SILVA**

Montant initial du marché.....657 234,52

Les principales modifications sont liées aux demandes de l'Architecte des Bâtiments de France et du Secteur Sauvegardé, notamment en ce qui concerne toutes les huisseries situées sur la façade ouest côté place de Gaulle. En effet, il a été nécessaire de requalifier les ouvertures de façon homogène, tant en terme de dimensions que d'aspect.

Un certain nombre de mesures ont été également imposées par le Bureau de Contrôle et les services de secours pour des raisons de sécurité : enduit pour murs coupe feu, modification portes.

Après enlèvement d'un certain nombre de revêtements muraux, il a également été décidé de reconstituer les piliers en pierre, de traiter les cages d'escalier en pierre apparente en lieu et place des enduits à la chaux, de créer des saignées d'encadrement dans le sol pour reprendre l'éclairage du hall.

Il a été nécessaire de modifier de manière significative le niveau R+1 pour permettre une reprise du logement du concierge de la mairie

Le montant cumulé de ces plus et moins-values est de .....72 194,93  
 Le montant du marché passe ainsi à .....729 429,45  
 Ce qui représente une augmentation totale de .....10,98 %

### **Lot N° 3 CHARPENTE METALLIQUE /DEMOLITION / ESCALIERS METALLIQUES - Entreprise CABROL**

Montant initial du marché .....377 120,00

Les travaux en moins-value portent sur la suppression de la peinture intumescente des escaliers.

Le montant cumulé de cette moins-value est de.....-3 489,00  
 Le montant du marché passe ainsi à .....373 631,00  
 Ce qui représente une moins-value totale de .....-0,93 %

### **Lot N ° 4 CHARPENTE BOIS GRADINS - Entreprise SE ACOUSTIQUE**

Montant initial du marché.....176 203,07

Les plus-values portent sur les modifications imposées à la demande de la Scène Nationale - niveau 6,5 des loges et à la prise en compte des gradins des 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> rangs de la fosse d'orchestre.

Les moins-values portent sur la suppression des contremarches des gradins.

Le montant cumulé de ces plus et moins-values est de.....15 015,61  
 Le montant du marché passe ainsi à .....191 218,68  
 Ce qui représente une augmentation totale de.....8,52 %

### **Lot N° 5 COUVERTURE ZINC Entreprise RAIMOND**

Montant initial du marché.....107 100,00

Les plus-values portent sur la modification des ventelles campaniles, notamment la mise en place de caissons étanches en zinc.

Les moins-values portent sur le remplacement de la couverture en zinc quartz par une couverture en zinc naturel.

Le montant cumulé de ces plus et moins-values est de.....-6 347,62  
 Le montant du marché passe ainsi à .....100 752,38  
 Ce qui représente une moins-value totale de.....-5,93 %

**Lot N° 7 PLOMBERIE SANITAIRE - Entreprise DOME C**

Montant initial du marché.....72 110,94

Les travaux modificatifs concernent essentiellement la modification des loges des 1<sup>er</sup>, 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> étages

Le montant de cette plus-value est de.....7 435,17

Le montant du marché passe ainsi à .....79 546,11

Ce qui représente une augmentation totale de.....10,31 %

**Lot N° 8 CHAUFFAGE / VENTILATION- Entreprise DOME C**

Montant initial du marché .....232 317,43

Les travaux en plus-value concernent le désenfumage du hall, la mise en place de clapets coupe feu sur le réseau d'extraction des loges, le doublement des débits de désenfumage du foyer demandé par le bureau de contrôle

Les moins-values portent sur la simplification intervenue sur le réseau de chauffage

Le montant cumulé de ces plus et moins-values est de .....8 899,50

Le montant du marché passe ainsi à .....241 216,93

Ce qui représente une augmentation totale de.....3,83 %

**Lot N° 9 ELECTRICITE COURANTS FORTS / COURANTS FAIBLES  
Entreprise INEO**

Montant initial du marché .....378 054,11

Avenant N° 1 concernant une détection incendie provisoire par prélèvement d'air.....8 756,22

Ce qui a amené dans un premier temps le marché à .....386 810,33

Les travaux en plus-value concernent pour l'essentiel les mesures provisoires de détection incendie destinées à préserver la mairie pendant les travaux, la mise en place de parafoudres, la modification des loges R+1, R+4 et R+5 demandée par la Scène Nationale, la mise en place d'un équipement informatique billetterie dans le hall d'accueil, l'éclairage du hall non prévu initialement au marché.

Les moins-values portent sur la modification des luminaires dans les escaliers, la suppression de l'éclairage extérieur.

Le montant cumulé des plus et moins-values est de.....15 045,53

Le montant du marché passe ainsi à (386 810,33 + 15 045,53) .....401 855,86

Ce qui représente une augmentation totale de..... 6,30 %

**Lot N° 11 MENUISERIE BOIS Entreprise ATELIER AGENCEMENT**

Montant initial du marché .....337 930,00

Les plus-values concernent la mise en place de portes coupe feu 1 H exigées par les services de sécurité, la modification des loges R+4 et R+5 demandées par la Scène Nationale, la fourniture et la pose d'un meuble intégré à l'arrière du bar, la mise en place de portes coulissantes cintrées, une banque d'accueil.

Les moins-values portent sur les suppressions de parquets et vitrifications, la raccourcissement du meuble bar, le maintien des huisseries des fenêtres en bon état façade place de Gaulle

Le montant cumulé de ces plus et moins-values est de.....20 041,61

Le montant du marché passe ainsi à .....357 971,61

Ce qui représente une augmentation totale de.....5,93 %

**Lot N° 12 METALLERIE / SERRURERIE ARCHITECTURALE  
Entreprise SAMET BESSONART**

Montant initial du marché ..... 125 155,00

Les travaux en plus-value concernent pour l'essentiel la modification des huisseries métalliques sur la façade ouest, imposée par l'Architecte des Bâtiments de France et l'Architecte du Secteur Sauvegardé.

Les moins-values portent sur la suppression des lisses supports de projecteurs et la suppression de garde corps dans la trémie des escaliers 8 et 9.

Le montant cumulé de ces plus et moins-values est de.....20 170,00

Le montant du marché passe ainsi à .....145 325,00

Ce qui représente une augmentation totale de.....16,12 %

**Lot N° 13 ISOLATION / CLOISONS / PLATRERIE  
Entreprise SE ACOUSTIQUE**

Montant initial du marché .....288 394,74

Les travaux en plus-values sont dus aux exigences des services de sécurité, notamment par la mise en place de cloisons et de plafonds coupe feu dans les locaux techniques, la modification des loges niveaux R+1, R+2, R+4, R+5 demandée par la Scène Nationale, la reprise des couronnements des murs en briques des combles, la mise en place de staff en lieu et place de panneaux stratifiés initialement prévus, la restauration du plafond mouluré du hall d'entrée.

Les moins-values ont été obtenues par des simplifications ou des suppressions de doublages des locaux situés à proximité de l'entrée des artistes.

Le montant cumulé de ces plus et moins-values est de..... 44 502,00  
 Le montant du marché passe ainsi à .....332 896,74  
 Ce qui représente une augmentation totale de..... 15,43 %

### **Lot N° 15 REVETEMENTS DE SOLS / FAIENCE**

#### **Entreprise SOLS ADOUR**

Montant initial du marché .....101 958,74

Les plus-values portent sur l'habillage des contremarches des gradins, le remplacement du carrelage du hall d'entrée, la modification des loges R+4 et R+5.

Les moins-values portent sur la suppression des moquettes dans les escaliers 1,2,8,9 et le remplacement des grès émaillés par des faïences dans les sanitaires.

Le montant cumulé de ces plus et moins-values est de.....12 334,79  
 Le montant du marché passe ainsi à .....114 293,53  
 Ce qui représente une augmentation totale de.....12,10 %

### **Lot N° 21 RESEAUX SCENIQUES - Entreprise INEO**

Mont initial du marché .....136 385,38

Les travaux modificatifs sont les suivants :

Remplacement des luminaires dans les sas de scène.....592,02

Le montant cumulé de ces plus-values est de .....592,02  
 Le montant du marché passe ainsi à .....136 977,40  
 Ce qui représente une augmentation totale de.....0,43 %

Le montant total des avenants passés à ce jour est de .....22 156,22

Le montant des avenants présentés ce jour est de .....207 384,54

Soit un total d'avenants de .....229 540,76

Le montant initial des marchés étaient de ..... 4 472 130,59

Le montant total des marchés après avenants est de.....4 701 671,35

L'augmentation globale s'élève à.....5,13 %

La commission d'appel d'offres, saisie le 14 décembre 2005, a donné un avis favorable.

Je vous propose d'approuver ces avenants et d'autoriser M. le Député-Maire à les signer avec les entreprises concernées.

Adopté.

Mme Lougarot, M. Larralde votent contre.

Ont signé au registre les membres présents.